

# Transformez votre expérience en diplôme par la VAE\*



Ouverte à toutes et tous, quel que soit l'âge, la Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire. Son objectif : obtenir une « certification » officielle (diplôme, titre à finalité professionnelle, Certificat de Qualification Professionnelle – CQP), connue et reconnue par le monde du travail : entreprises, recruteurs, organismes de formation...

**VAE : êtes-vous concerné ?  
Vous voulez savoir si la VAE  
est faite pour vous ?**

**Prêtez-vous au jeu !  
Faites ce test : il a été spécialement conçu  
pour votre usage personnel, pour vous  
faire votre propre idée.**

- \* Vous avez commencé à travailler jeune, vous connaissez votre métier mais vous n'avez pas obtenu de diplôme ?
- \* Votre carrière professionnelle n'a finalement aucun lien avec votre formation initiale ?
- \* Vous seriez fier d'être diplômé mais vous n'avez aucune envie de retourner à l'école ?
- \* Vous aimeriez que votre niveau de qualification soit reconnu par un diplôme ?
- \* Vous pourriez accéder à de nouvelles responsabilités dans votre entreprise mais le fait de ne pas avoir de diplôme vous en empêche ?
- \* Vous devez changer d'emploi mais vous ne savez pas comment valoriser votre expérience auprès d'un autre employeur ?
- \* Vous faites le projet de créer ou reprendre une entreprise mais vous ne possédez pas le diplôme exigé ?
- \* Vous aimeriez reprendre vos études mais vous n'avez pas le niveau de formation pré-requis ?
- \* Vous avez réalisé votre entretien de deuxième partie de carrière, votre responsable vous a parlé de la VAE, vous souhaitez en savoir plus ?

\* Validation des Acquis de l'Expérience

**Renseignez-vous  
auprès de votre  
employeur et demandez  
la brochure ci-dessous !**



**Au moins un « oui » ?**

**La VAE vous concerne !**

**Renseignez-vous !**